



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 17 mars 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE -  
M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - Mme BESSIS - M. BOUHELIER -  
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRIOT - M. BRUYERE - M. CHAPUIS -  
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE -  
M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN -  
M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -  
M. FOUILLOT - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. -  
M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -  
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -  
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU  
- M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. NUDANT -  
M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN -  
M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY -  
M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. AUDARD (pouvoir à  
M. ESMONIN) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir  
à Mme LEMOUZY) - Mme BLIGNY (pouvoir à M. BOURNY) - M. BRENOT  
(pouvoir à M. PERRIN) - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -  
M. DANIERE - M. DELATTE (pouvoir à M. Gilbert MENUT) - M. DESVIGNES  
(pouvoir à M. DOUHAIT) - M. DODET (pouvoir à M. FOUCHERES) -  
Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. SAUNIE) - M. HESSE (pouvoir à M.  
FOUILLOT) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

---

---

**OBJET : HABITAT - LOGEMENT - RENOUVELLEMENT URBAIN - URBANISME**  
**- Ville de Talant / Quartier du Belvédère : demande de subvention pour l'étude relative**  
**à la recomposition du bâti figurant au dossier ANRU de l'Agglomération dijonnaise.**

Dans le cadre du dossier d'agglomération présenté à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la Ville de Talant a programmé une étude de recomposition du bâti concernant le quartier du Belvédère (5 736 habitants, 2 400 logements dont 61% de logements locatifs sociaux).

Cette étude doit donner lieu à l'élaboration d'un scénario programmatique stratégique pour l'évolution du parc de logements, prenant en compte les aménagements urbains et les besoins de renforcement des équipements et services.

Ses conclusions permettront ainsi de proposer un programme global d'actions au bénéfice de ce quartier et de ses habitants. Celui-ci donnera lieu à un avenant, à la convention à passer avec l'ANRU, dans le second semestre 2005.

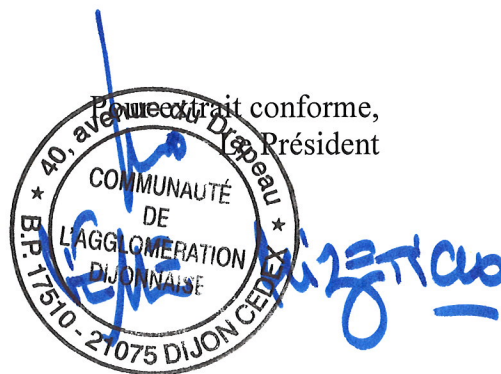
Pour cette étude, la Ville de Talant sollicite un co-financement de la Communauté à hauteur de 10 000 €, représentant 10% du coût prévisionnel de l'étude. Le plan de financement de cette dernière repose également sur un soutien de l'ANRU (30 000 €), de la Caisse des Dépôts et Consignations (20 000 €), du Conseil Régional (20 000 €), des opérateurs d'habitations à loyer modéré (10 000 €), le solde (10 000 €) étant à la charge de la Ville.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'attribuer** à la Ville de Talant une subvention de 10 000 € pour l'étude de recomposition du bâti à engager sur le quartier du Belvédère ;
- **de dire** que le montant de la dépense sera prélevé sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2005 ;
- **de subordonner** l'attribution de cette subvention à la justification par la Ville de Talant des dépenses réalisées ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.



Publié le 18.03.05  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

24 MARS 2005

